

avis, le vrai chrétien et conséquemment tout Tertiaire doit renier le luxe et les recherches de l'élégance mondaine aussi bien dans la mort que dans la vie. La sépulture d'un Tertiaire doit être modeste. Chaque Tertiaire devrait prévoir cette particularité dans son testament. La leçon fut bien comprise et goûtée. Dernièrement, un des notables de la paroisse, appartenant au Tiers-Ordre, voyant la mort approcher, donna des ordres précis pour la simplicité de sa sépulture. La famille se conforma à la volonté du mourant. Le défunt fut revêtu du grand habit du Tiers-Ordre et déposé dans un cercueil de bois ordinaire sans aucun ornement. La paroisse en a été profondément édifiée.

Il serait bien à souhaiter que cet usage se propageât parmi tous les Tertiaires. Outre qu'ils pratiqueraient les leçons de la modestie chrétienne, ils retireraient un plus grand profit de cet argent employé en bonnes œuvres.

---

L'Acadie, diocèse de Montréal. — Le 10 Décembre s'ouvrait un *triduum* à L'Acadie pour l'établissement du Tiers-Ordre. Malgré un froid intense qui dura tout le temps, les exercices furent assez bien suivis et 50 personnes prirent l'habit de la Pénitence le 13.

Tout le monde sait qu'un des obstacles les plus sérieux à l'établissement du Tiers-Ordre dans les campagnes, c'est la communion mensuelle ; les occupations multiples, les mauvais temps, les longues distances paralysent bien des bonnes volontés. A L'Acadie, cette difficulté a disparu en grande partie par l'établissement de la Ligue du Sacré-Cœur et la communion du premier vendredi du mois.

Tant il est vrai que les bonnes œuvres ne sauraient se nuire. Une œuvre subséquente ne saurait renverser une autre œuvre déjà établie, pas plus qu'une personne vraiment sérieuse n'abandonnera jamais une pratique de piété ou une bonne œuvre, parce qu'elle en aura embrassé une autre. Sans doute il ne faut pas surcharger les âmes d'une multitude d'associations ; mais d'un autre côté il faut savoir compter sur la bonne volonté de ces âmes, sur la soif qu'elles ont de se dévouer pour Dieu et aussi sur l'action de la grâce de l'Esprit-Saint.